

ORGANISATION DES SECOURS EN MILIEU SCOLAIRE DANS L'AVEYRON

DONNEES FONDAMENTALES

1. LE MEDECIN REGULATEUR DU SAMU

- Il reste le pivot.
- Il évalue et lance la procédure.

2. LE TRANSPORT - LES RESPONSABILITES

- Le médecin régulateur évalue la situation et définit le type de transport le plus adapté.
- Le trajet devient sous la responsabilité du médecin régulateur.
- Tout appel téléphonique vers le **15** est enregistré.

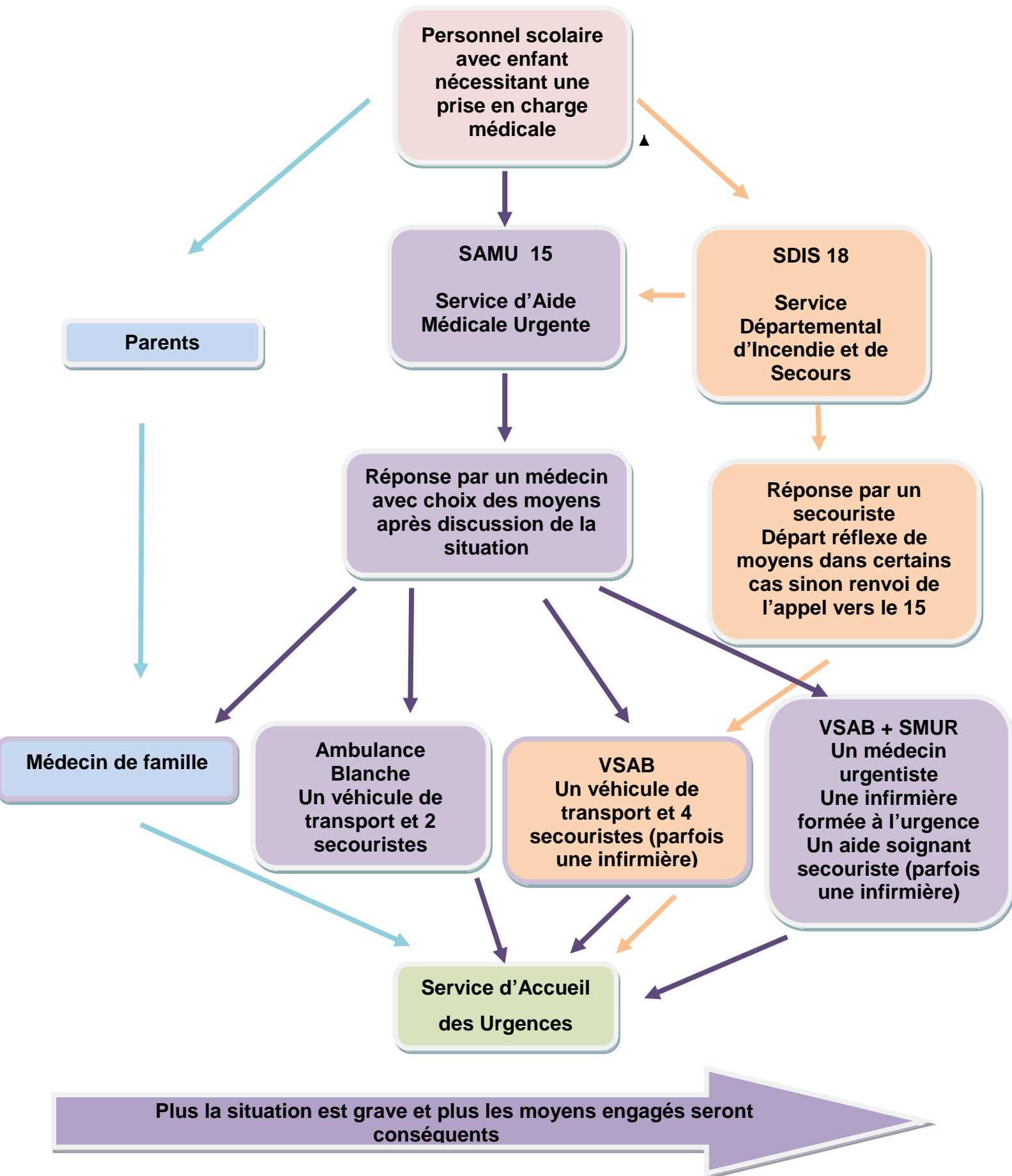
3. L'AUTORISATION DE SOINS

- Les soins sans consentement : uniquement devant un coma ou une urgence vitale.
- Lorsque les parents ne sont pas joignables : soins nécessaires à minima.
- **« Une autorisation de soins » signée par les parents en début d'année scolaire n'a aucune valeur . Elle reste cependant indispensable pour la réalisation des soins (elle ne sera donc exigible qu'en cas de nécessité).**
- **Seule la « fiche d'urgence » renseignée par les représentants légaux est nécessaire, elle constitue une véritable fiche de liaison entre le personnel EN et le SAMU ou autres services de secours.**

4. SORTIE DU SERVICE DES URGENCES

- La sortie de l'hôpital pour un élève mineur ne peut s'effectuer qu'accompagnée d'un adulte majeur responsable : parents ou personne de confiance.

POUR COMPRENDRE L'ORGANISATION DES SECOURS ET LES REPONSES POSSIBLES A LA PROBLEMATIQUE



Plus la situation est grave et plus les moyens engagés seront conséquents

QUELQUES EXEMPLES DE SITUATIONS

PREMIER DEGRE

Fièvre
Vomissements
Douleur abdominale
Diarrhée
Mal de tête
Toux
Eruption

Parents

Médecin de famille

Fausse route
Convulsions

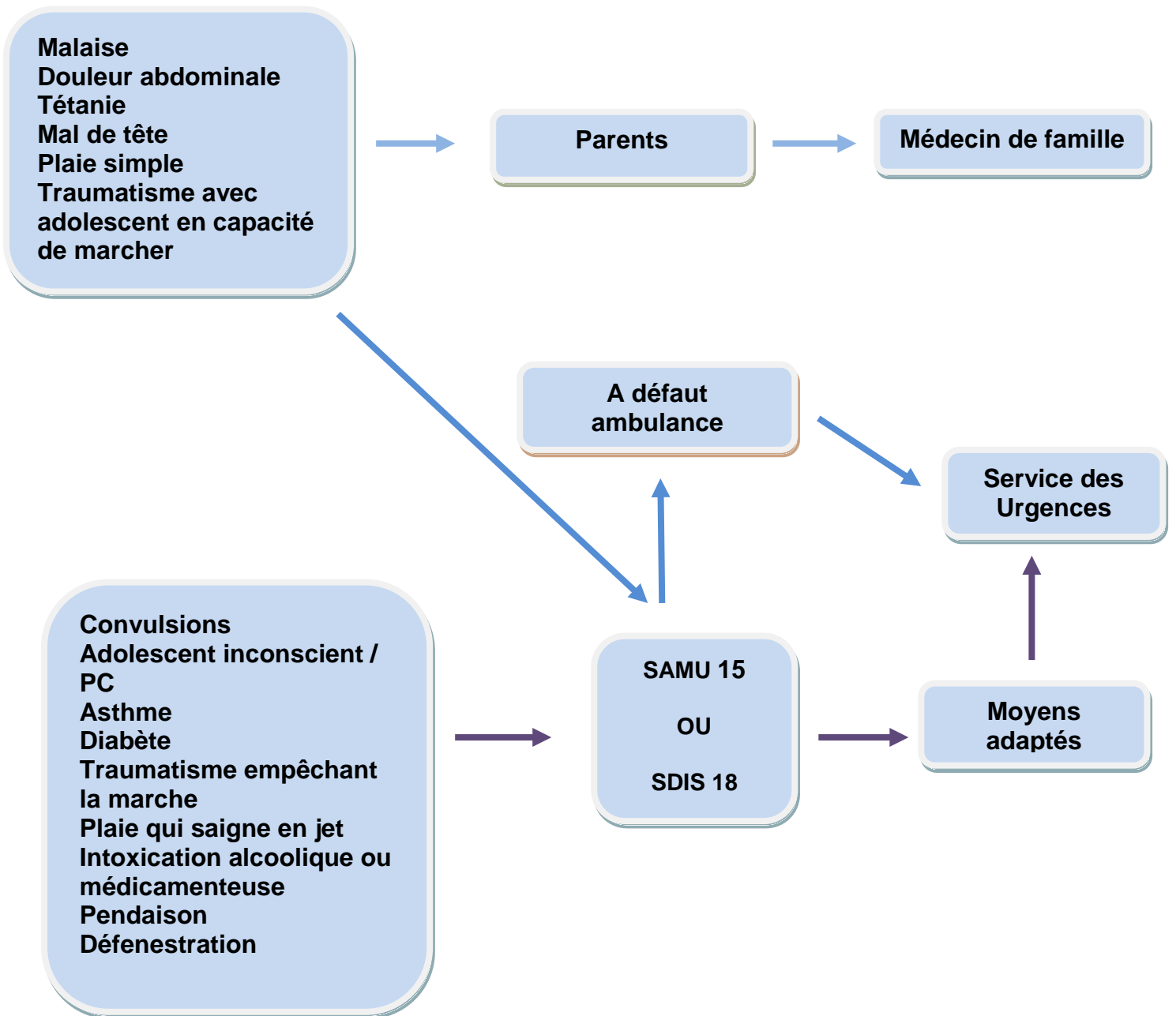
SAMU 15

OU

SDIS 18

Moyens adaptés

COLLEGE LYCEE



EXEMPLES DE PAI

CONDUITE A TENIR :

Crise d'épilepsie :

- ✓ Allo le **15** +/- valium intra-rectal

Crise d'asthme :

- ✓ Allo le **15** après un délai d'une heure si persistance de la crise malgré la corticothérapie

MAIS allo le **15** avant une heure de délai si critères d'aggravation

Allergie :

- ✓ si éruption :RAS

MAIS devant d'autres symptômes et au moindre doute : allo le **15**

Coma :

- ✓ toujours faire un dextro et allo le **15**

AUTRES SITUATIONS

Intoxication alcoolique :

- ✓ si violence : allo le 17 qui contactera les parents et placera le jeune en cellule de dégrisement

mais si danger pour le jeune lui-même : allo le **15**

Jeux dangereux :

- ✓ notion de strangulation, d'étouffement, de perte de connaissance : allo le **15**

LEXIQUE

SAMU : Service d'Aide Médicale d'Urgence

SMUR : Service Mobile d'Urgence et de Réanimation

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

VSAB : Véhicule de Secours aux Asphyxiés et aux Blessés

PC : perte de connaissance

RAS : rien à signaler

En annexe : fiche d'urgences

Fiche d'urgence

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire

Identité de l'élève

Nom : _____

Prénoms : _____

Numéro national : _____ Sexe (M ou F) : _____

Né(e) le : _____ à _____

Nationalité : _____

Scolarité de l'année en cours

MEF : _____ Division : _____

Régime : _____ Date entrée : _____

Scolarité de l'année précédente

MEF : _____

Etablissement : _____

Commune : _____

Date de fin de scolarité dans l'établissement : _____

Responsable légal 1

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

_____ Commune : _____

_____ Pays : _____

 dom. : _____  travail : _____  portable : _____**Responsable légal 2**

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

_____ Commune : _____

_____ Pays : _____

 dom. : _____  travail : _____  portable : _____**Personne à contacter**

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

_____ Commune : _____

_____ Pays : _____

 dom. : _____  travail : _____  portable : _____**Autres renseignements**

N° et adresse du centre de sécurité sociale : _____

N° et adresse de l'assurance scolaire : _____

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

Informations complémentaires

Date du dernier rappel antitétanique : _____ (pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) : _____

(poursuivre au verso si besoin)

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : _____

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.